

Dunkerque, le 04 juillet 2022

Objet :
Comité syndical du 12 juillet 2022

A l'attention de Mesdames et Messieurs les membres du Comité Syndical du SCoT de la région Flandre Dunkerque

Mesdames et Messieurs les élus-ues,

Je vous prie de bien vouloir assister à la réunion du comité syndical le **mardi 12 juillet 2022 à 11h30** à la **Communauté Urbaine de Dunkerque**.

L'ordre du jour est le suivant

1/ Approbation du compte rendu du comité du 21 mars 2022

2/

- « Annulation de la délibération d'approbation du Schéma de Cohérence Territoriale de la région Flandre Dunkerque approuvé le 21 mars 2022 »
- « Nouvelle approbation du Schéma de Cohérence Territoriale de la région Flandre Dunkerque suite au sursis à exécution de l'Etat et au recours gracieux de la Communauté de Communes des Hauts de Flandre reçu le 20 mai 2022 »

3/ Points d'information

- Démarche « Zéro Artificialisation Nette » (ZAN)
- Prochaine Conférence des maires du territoire du SCoT

4/ Questions diverses

Bien cordialement.

Le Président,
Martial BEYAERT

Cordialement

Martial Beyaert